



#### Th4 (CO1) - Maintien en emploi et santé au travail

JEUDI 16 JUIN 2022

« Comment gérer et maintenir l'activité des indépendants et des dirigeants de TTPE en ayant une Maladie Chronique Evolutive (MCE) ? »

Catherine Dalm , Médecin Inspecteur du travail , DREETS NA,  
Dominique BARADAT – Aract Nouvelle Aquitaine



## Pourquoi un projet spécifique ?

- Les travaux montrent que les personnes salariés atteints d'une MCE se voient souvent contraintes à mettre en place des systèmes de régulations personnelles et professionnelles pour pouvoir continuer à travailler.  
→ Quid des dirigeants ?
- Les artisans, commerçants, libéraux, et responsables micro-entreprises et TPE représentent l'immense majorité des entreprises en Nouvelle-Aquitaine (94,3 %)
- Pour les TPE, la santé de l'entreprise est étroitement liée à la santé du dirigeant

**1 entreprise sur 3 est en cessation d'activité 2 ans après que le dirigeant découvre qu'il est atteint d'un cancer (source INCa)**



## Objectifs du projet

- Etablir un **constat sur les impacts dans le travail** d'un point vue de la stratégie, du fonctionnement de la structure, de l'organisation du travail pour permettre le maintien de l'activité
  - Identifier les **modes de régulation** mis en place par les indépendants et dirigeants de TPE pour continuer à travailler et/ou assurer la pérennité de leur entreprise en période de crise (au niveau de la santé individuelle)
  - Analyser le niveau de connaissance des différents dispositifs mobilisables
  - Construire un plan d'action porté par des territoires ou des branches professionnelles
- Projet conduit avec des partenaires (U2P, DREETS, Agefiph) dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail 3



## L'enquête

- Etat des lieux des problématiques rencontrées et des stratégies mises en œuvre par ces dirigeants pour préserver leur santé et maintenir la performance de leur entreprise.
- Les résultats de cette enquête, questionnaire en ligne et entretiens menés auprès de dirigeants atteints d'une MCE, ont permis d'identifier les besoins pour apporter des réponses opérationnelles aux dirigeants en difficulté.
  - 2 676 dirigeants d'entreprises ont répondu à l'enquête,
  - 43 % ont connu des problèmes de santé,
  - 13 % des dirigeants d'entreprises sont atteints par une MCE.



**31%**

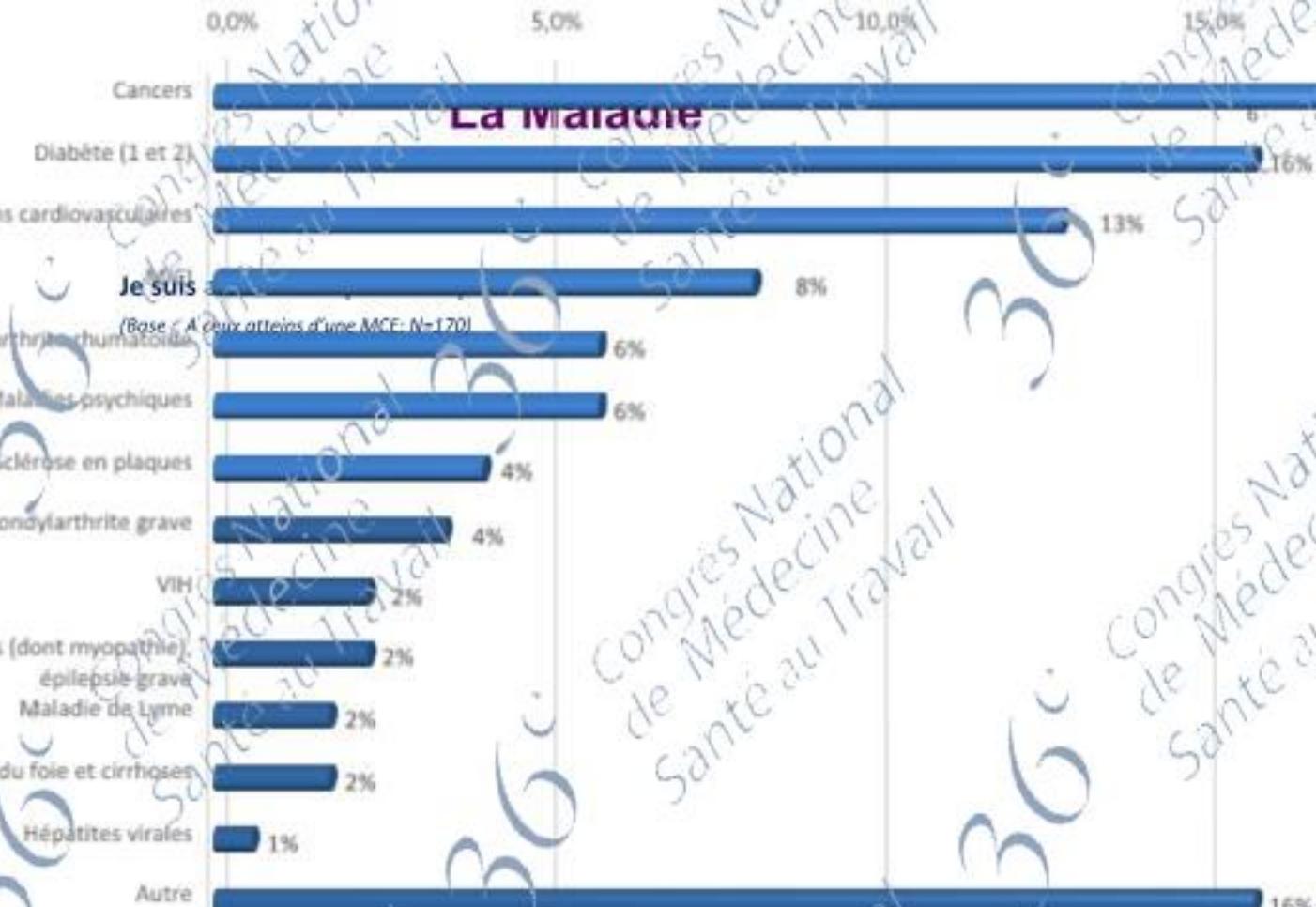
Des indépendants et dirigeants d'une TPE confrontés à des problèmes de santé sont atteints d'une MCE.

## La maladie



L'information sur la maladie reste très majoritairement dans la sphère privée

Les répondants sont majoritairement atteints de Cancer, Diabète, Affection Cardiovasculaires, Maladies Infectieuses Chroniques de l'Intestin



Ces données sont à prendre avec précaution, puisque seulement 170 personnes atteintes de MCE ont répondu à cette question. Les cancers (18%), le diabète (16%) et les affections cardiovasculaires (13%) sont les maladies chroniques évolutives les plus citées.

## Les conséquences et effets sur le travail

A cause de nos problèmes de santé, je crains pour la pérennité de mon entreprise :

(Base : Tous ceux atteints d'une maladie; N=11.111)



**27 %**

des dirigeants n'ayant pas connu de problème de santé déclarent ne pas avoir anticipé que la maladie puisse avoir un impact sur leur activité professionnelle



49%

DÉPARTEMENT  
DE LA HAUTE  
NVELLE-AQUITAINE

NOUVELLE-AQUITAINE

43%

**Des problèmes de santé, je suis amené(e) / j'ai été amené(e) à :**

29%

21%

21%

11%

8%

3%

2%

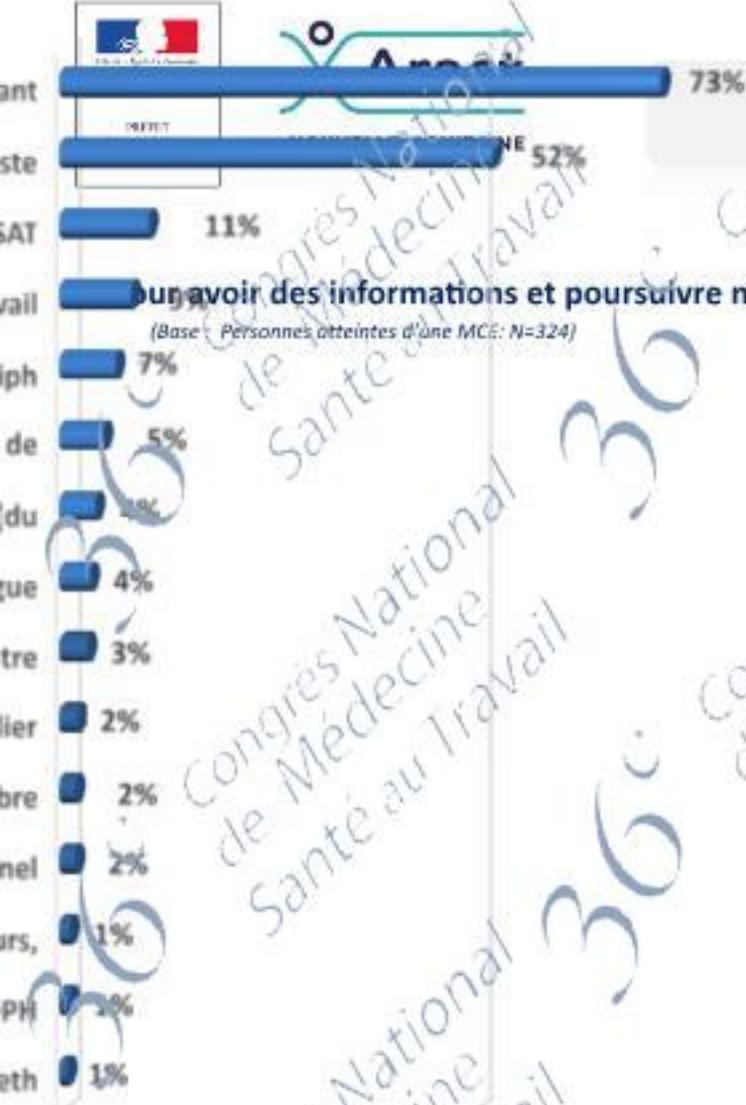
2%

## Les aménagements professionnels

J'ai eu connaissance de mes problèmes de santé :

**21%**

des dirigeants atteints d'une MCE ont créé leur entreprise à cause de leur maladie



## Les soutiens et acteurs clés

**20%**

des dirigeants n'ayant pas connu de problème de santé déclarent ne pas savoir vers qui se tourner, en cas de problème de santé, afin de maintenir leur activité



- Mettre en place **des systèmes de mutualisation d'activités** hors cœur de métier.
  - déléguer une partie de leur travail d'entrepreneur,
  - préserver en partie leur santé, tout en continuant à travailler
  - conserver leur chiffre d'affaires.
- s'organiser quel que soit le métier des entrepreneurs, puisqu'il s'agirait d'activités transversales définies à partir du travail
- créer un nouveau métier en fonction des besoins des dirigeants concernés.
- L'Aract, étant donné **son expertise en démarches organisationnelles et son approche par le travail**, pourrait appuyer des collectifs et des territoires volontaires pour expérimenter la mise en place de ces nouveaux métiers, ayant pour objectif la solidarité et la réciprocité de proximité.

